



L'INCORRUPTIBLE

Bulletin des Amis de Robespierre (ARBR)

n° 97

3ème trimestre 2016

« Au reste, les lois n'ont d'emprise qu'autant que les peuples veulent bien s'y soumettre »
Marat : l'Ami du peuple (18 ou 19 novembre 1789)

LA MAISON DE ROBESPIERRE : L'ARBR FORMULE SES PROPOSITIONS

Il nous faut aujourd'hui parler à nouveau de la « Maison Robespierre ». Approcherions-nous du but ?

Depuis maintenant plus d'un an la municipalité d'Arras nous semble être davantage à notre écoute. Elle s'est montrée sensible à nos arguments en faveur d'un espace muséographique, centre de documentation et de recherche.

Le maire ou ses adjoints nous ont reçus longuement à quatre reprises depuis un an.

Nous sortons d'une réunion de travail (*) positive, concrète, destinée à affiner des propositions d'utilisation de la jolie maison qu'occupait l'avocat arrageois avec sa sœur Charlotte, de 1787 jusqu'à son départ comme député du Tiers aux États Généraux. Devant MM. Malfait adjoint à la culture et Lamoril adjoint au patrimoine, M. Serieys pilote du dossier mandaté par le Maire, M. Favre, directeur du patrimoine et M. Wiart, directeur de la médiathèque, nous avons avancé des propositions concrètes, répondant au projet culturel et patrimonial de la Ville. Il est convenu de nous revoir pour résoudre certains détails techniques précis.

Voici donc, dans leurs grandes lignes, les propositions que nous avons formulées :

L'ARBR ne revendique pas pour elle-même la « Maison de Robespierre ». Néanmoins, elle souhaite fortement que celle-ci demeure dans le patrimoine culturel de la ville et soit rendue à la vocation que son histoire lui a construite.

Nombreux sont les Arrageois, les touristes ou les chercheurs en histoire qui s'étonnent de n'y trouver rien ou si peu qui évoque la vie du plus illustre des Arrageois, sinon une plaque offerte par la « Société des Études Robespierristes ».

(*) ont participé pour l'ARBR à cette réunion Alcide Carton, Yves Adam et Jean-Claude Martinage

Aussi l'ARBR propose que cette maison soit dédiée à un musée-centre de recherches et de documentation sur Robespierre et la révolution française dans l'Artois et plus largement le département.

Elle suggère la rédaction d'une convention de mise à disposition fixant les modalités pratiques de son usage et de sa gestion dans laquelle figureraient les points suivants :

- l'apport de l'ARBR (son expertise et ses moyens humains, sa bibliothèque, ses ressources iconographiques).
- l'engagement de la municipalité
- la définition d'un programme pluri-annuel d'animations (expositions, conférences, recherches, visites...)
- les modalités de fonctionnement en réseau avec les médiathèques locales, le Musée, les Archives départementales et communales, et les universités de Lille 3 et d'Artois.
- la constitution d'un Comité scientifique destiné à apporter une caution universitaire aux programmes de travail arrêtés dans lequel figureraient des universitaires de Lille et d'Artois et de la Société des Études Robespierristes.
- l'animation et la gestion seraient confiées à un Comité de pilotage, dans lequel l'ARBR sera majoritaire et y comptant des représentants de la municipalité et nos principaux partenaires.

Les représentants de la Mairie ont entendu nos propositions et notre volonté de participer à l'animation culturelle de la ville.

Avant la fin de l'année, ce projet sera soumis parmi d'autres à l'arbitrage du Maire et des élus. Gageons cette fois que le bon sens l'emportera.

Nous ne pourrions que nous réjouir de célébrer le trentième anniversaire de l'ARBR dans les locaux de la modeste maison de Robespierre.

SOMMAIRE

Page 2 : Chacun en pensera ce qu'il voudra
Publications

Un bel exemple d'attachement et de générosité

Page 3 : Un formidable élan de générosité autour de la jeunesse de Robespierre

Page 4-5 : Été 89 - le peuple de Paris vu par un allemand

Page 6 : Jeu

A propos de Saint-Just

Page 7 : Robespierre, quels regards nouveaux ?

Page 8 : un axe familial Carvin-Pecquencourt...

Page 9 : la garde nationale à Arras

Page 10 : le nouveau Comité directeur de l'ARBR

Les rapports de l'Assemblée Générale du 29 avril peuvent être lus par nos adhérents sur le site (vie associative / nos réunions)

En page 10 la composition du nouveau Comité directeur.

LES AMIS DE ROBESPIERRE
(A.R.B.R.)
Maison des Sociétés, rue Aristide Briand
62000 ARRAS
Mel : amisderobespierre@orange.fr
Site : www.amis-robspierre.org



Chacun en pensera ce qu'il voudra...

Il est parfois des déclarations, discours ou écrits de la période révolutionnaire qui nous rappellent étrangement les situations que nous vivons aujourd'hui. Mais peut-être que tout le monde n'a pas la même lecture de ce qui s'est dit alors, ou de ce qui se passe aujourd'hui. Nous inaugurons donc une nouvelle rubrique dans notre bulletin, qui propose un extrait de discours sans commentaire. Ainsi, chacun en pensera ce qu'il voudra...

« L'homme est né pour le bonheur et pour la liberté, et partout il est esclave et malheureux ! La société a pour but la conservation de ses droits et la perfection de son être, et partout la société le dégrade et l'opprime ! Le temps est arrivé de le rappeler à ses véritables destinées; les progrès de la raison humaine ont préparé cette grande révolution, et c'est à vous [les législateurs] qu'est spécialement imposé le devoir de l'accélérer ».
Robespierre, discours sur la constitution du 10 mai 1793

Dans <http://www.laviedesidées.fr/comment-vint-la-terreur.html>, Annie Jourdan fait une analyse critique de deux ouvrages : Timothy Tackett, *The Coming of the Terror in the French Revolution*, Harvard University Press, Cambridge, Mass. & Londres, 2015 ; Micah Alpaugh, *Non-Violence and the French Revolution : Political Demonstrations in Paris, 1787-1795*, Cambridge University Press, Cambridge & New York, 2015 (également sur le site de l'A.R.B.R.)

La question de la place de la violence dans la Révolution française, un sujet de débat, scientifique et politique, depuis le tout début du XIXe siècle.

Romancier et cinéaste, adhérent des *Amis de la Commune de Paris*, **Gérard Mordillat** répond à une interview dans *l'Humanité* du 27 mai :

« Les Amis de la Commune ont obtenu que, désormais, il y ait une station de métro qui porte le nom « Belleville, Commune de Paris 1871 », célébrant la mémoire de cette insurrection populaire, l'inscrivant dans la ville elle-même. Ce fut un long combat, alors qu'il demeure dans Paris deux voies dédiées aux assassins de la Commune. Et n'oublions pas qu'il n'y a toujours pas à Paris d'artère Robespierre, ni Saint-Just, ni Marat, mais un square Louis XVI. Les ennemis de la



Commune et de la Révolution sont les mêmes qu'hier. Vive la Sociale ! (*)»

« La Sociale » : premier livre de G.M., le récit de son enfance parisienne »

Les mémoires de Charlotte Robespierre traduites en japonais par notre amie Kuniko Ohara



Un bel exemple d'attachement et de générosité

Jean-Claude Oriol est décédé dans le courant de l'année 2015. Avocat, il était adhérent de l'A.R.B.R. depuis quelques années.

Passionné d'histoire et de la révolution française en particulier, c'était un homme très érudit qui possédait des centaines d'ouvrages dans sa bibliothèque. Il a laissé à sa compagne Françoise Casanova le soin de nous faire don de plus de 300 de ces ouvrages et documents. Nous la remercions de l'accueil qu'elle nous a réservé lorsque nous sommes allés prendre possession de ce legs.

Un grand merci posthume à Jean-Claude. Les documents qu'il nous laisse iront enrichir notre fonds de documentation, que nous espérons bien un jour pouvoir mettre en bonne place dans la maison de Robespierre à Arras.



Un formidable élan de solidarité autour de la jeunesse de Robespierre.

Le tournage du documentaire fiction « Sur les pas de Robespierre » est en cours.



C'est un vrai travail de professionnels. Tous les acteurs amateurs ou les figurants se plient aux règles strictes d'un tournage : respect des horaires, des moments d'attente entre deux plans, de la répétition des prises, une fois, deux fois, cinq fois jusqu'à ce que ce qui apparaît à l'écran satisfasse non seulement le jeune réalisateur et président de l'APIA Thomas Gallo mais aussi les assistants, et les adjoints.

Après une semaine d'exigences de tournage, la confiance est installée, l'objet prend forme, et il n'y a plus de doute, ce sera un très beau film, original par la manière dont la fiction et les aspects documentaires se compléteront.

L'équipe d'APIA a mobilisé autour d'elle des disciples, des élèves plus jeunes aujourd'hui en classes « cinéma » au lycée Guy Mollet, et des acteurs amateurs, qui ont accepté solidairement de mettre leur talent au service du projet.

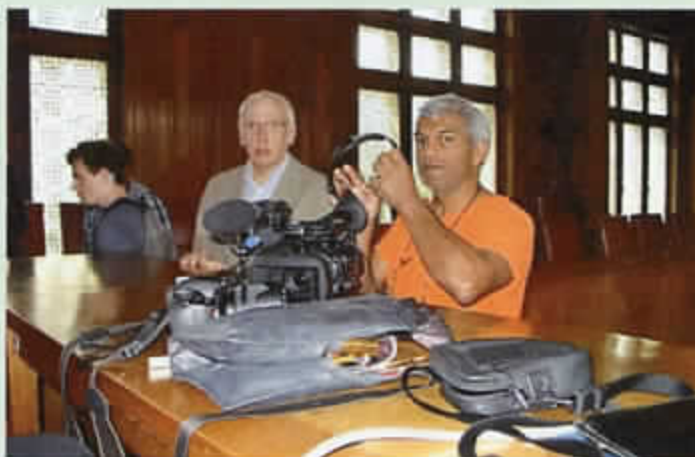
Eux vont entrer en scène pour jouer le vieux paysan italien en larmes que croisera la classe promenade, ou le personnage de Buissart, ou encore Deteuf ou le juge de l'affaire Dupont.

D'autres y joueront leur propre rôle, le Président des Rosati, Hervé Leuwers, historien spécialiste de la Révolution Française, Alcide Carton et ... les élèves de la classe promenade.

Et puis, il y a les parents qui se mobilisent pour aider : une maman couturière a travaillé presque un semestre à travailler sur les costumes d'époque et en a fabriqués certains. Un papa a mis sa voiture à disposition de l'équipe.

La ville d'Arras a mis très aimablement à disposition tous les lieux de tournage demandés et la disponibilité des personnels motive nos jeunes professionnels.

Le parrain de l'opération, Jean-Michel Vennemani, documentariste social bien connu est aussi sur les lieux. Il y réalise son propre tournage : « la relève d'Arras. »



Il est là pour témoigner d'une jeunesse qui collectivement fait son expérience de la vie associative, sociale et politique et cherche à faire ses preuves. L'histoire et l'actualité se croisent.

La directrice de la Société de Production «Zadig production» qui réalise de nombreux documentaires de qualité pour les chaînes du service public s'est engagée pour aider au projet, tant elle le trouve original et d'actualité.

Elle n'a pas pu convaincre FR3 qui trouve le projet de Vennemani trop historique à son goût et ne voulant pas voir la formidable aventure de solidarité qui se déroule autour du sujet. Mais elle travaille à trouver une distribution du côté de Public sénat. Croisons les doigts.

Jean-Michel Vennemani, qui a à sa disposition du matériel prêté gracieusement par Zadig Productions s'apprête à faire le film coûte que coûte sur ses propres moyens, convaincu qu'il finira par trouver un distributeur. C'est dire.

Nous sommes aux antipodes de la société du meilleur qui gagne et écrase les autres.

Merci à toutes celles et ceux qui ont déjà participé à la souscription. Les fonds ont été versés à APIA qui en fait le meilleur usage avec le souci économe. L'ARBR a décidé de verser 2 500 € sur ses fonds propres. Avec peu, les jeunes font le maximum et déploient des trésors d'ingéniosité. Les locations de matériel, des costumes, les repas des cinéastes et figurants ne sont pas donnés.

Nous avons toujours un besoin urgent d'argent pour payer la cantine, du matériel indispensable complémentaire, régler les frais de déplacements de certains d'entre eux. On attend encore le retour du courrier que nous avons adressé à une centaine d'élus de notre département. Soyons optimistes.

Il se crée autour de l'histoire de la jeunesse de notre révolutionnaire emblématique un remarquable réseau de solidarité, de coopération et d'inventivité créatrice, que l'on songe au résultat de notre souscription, à l'aide municipale, au coup de main donné par les parents des jeunes pour les costumes, le transport de matériel, l'hébergement.

Sans faire dans la psychologie et la supposition historique, il nous est agréable de penser que Maximilien n'aurait pas renié les bases implicites d'un tel élan.

A suivre...

De nos jours, il est de bon ton, dans les médias comme chez certains historiens influencés par les thèses de Furet, de véhiculer une image négative du peuple français en révolution. Présenté comme violent, stupide et ivrogne, il imprimerait sa violence au processus révolutionnaire. Tenu en laisse par la bourgeoisie pendant les premières années de la Révolution (jusqu'en mai 1793), il aurait ensuite « pris le dessus » pour faire prendre à celle-ci un cours plus violent, et la Révolution aurait « dérapé » à partir de 1793. Ces théories sont en fait très influencées elles-mêmes par la vision européenne (anglaise, en particulier, et monarchiste en général) de notre révolution. Il suffit pour s'en persuader de voir les caricatures anglaises représentant les sans-culottes avinés et assoiffés de sang, véritables vampires buvant le sang de leurs victimes, qui commencent insidieusement à être introduites dans certains manuels scolaires d'Histoire de 4^{ème}. Il suffit aussi de voir la place grandissante accordée aux « tricoteuses » afin de les dénigrer en les présentant comme des poissardes assoiffées de sang, ces femmes qui assistaient aux séances et aux débats des nombreux clubs populaires, et qui parfois arrivaient plusieurs heures à l'avance pour réserver une place assise ! Loin d'être admiratifs devant ce peuple qui participe à la chose publique, certains s'en effraient et préfèrent les discréditer en les peignant sous un jour violent et vulgaire.

Afin de contrebalancer cette vision réactionnaire aujourd'hui trop souvent répandue, nous présentons la version personnelle qu'en donne Joachim Heinrich Campe, un touriste allemand qui a eu le bonheur de visiter Paris durant l'été 1789 et a noté ses impressions au jour le jour. Ces souvenirs ont été édités aux Editions du May, en 1989, sous le titre « *Été 89, lettres d'un Allemand à Paris* ».

En voici un extrait qui montre que ce touriste allemand avait beaucoup plus d'humanité, de sagacité, de sens de l'observation, et surtout d'objectivité, dans sa manière de dépeindre le peuple. Les extraits ci-dessous sont datés du 9 août 1789, quelques semaines après la prise de la Bastille et quelques jours seulement après la nuit du 4 août qui vit l'abolition des privilèges par l'Assemblée constituante.

Dans un premier temps, il décrit l'ambiance dans les rues, l'explosion des affiches, des journaux et des brochures d'information et d'opinion que cette première révolution a entraînée : « *Quittons notre hôtel, l'hôtel de Moscovie, et suivons la rue des Petits-Augustins qui, en droite ligne, se dirige vers la rive méridionale de la Seine. La première chose qui nous frappe, hormis le va-et-vient incessant de la foule, ce sont les nombreux groupes humains qui stationnent, soit devant les portes des locaux où sont installés des postes de garde, soit devant les boulangeries, soit devant les maisons sur les murs desquelles ont été apposées des affiches. Ces affiches, on en voit en si grand nombre dans toutes les rues – sur les murs des maisons d'angle, sur les murs des édifices publics, sur les quais, en tout lieu où il y a de la place – qu'un marcheur alerte, doublé d'un lecteur rapide, pourrait passer sa journée entière à marcher et à lire sans seulement parvenir à prendre connaissance de celles qui ont été apposées dans la journée. Tantôt c'est le Comité de l'Hôtel de ville, tantôt la milice armée de la ville, ou d'un district, tantôt les représentants des soixante quartiers qui font afficher leurs instructions ; tantôt ce sont d'autres communes qui souhaitent informer le public de ce qui arrive ou va arri-*

ver.¹ »

Dans un deuxième temps, notre visiteur s'extasie sur l'éveil politique du peuple, son calme, sa curiosité intellectuelle, son ouverture d'esprit et son implication dans la vie publique : « *Imaginez un peu l'effet de cette publicité, de cette participation de tous à la chose publique sur le développement des facultés intellectuelles, sur l'intelligence et la raison ! Devant chacune des maisons où sont apposées ces affiches de grand format et imprimées en gros caractères, on peut voir des groupes nombreux, mais toujours calmes, d'hommes et de femmes les plus divers : porteurs d'eau et messieurs distingués, marchandes de poissons et dames élégantes, soldats et prêtres. Tous ont la tête levée, dévorent en silence ou à haute voix ces affiches dont ils discutent ensuite le contenu. Dix ou vingt pas plus loin, un autre groupe entoure une table apposée à un mur et protégée par un auvent ; sur cette table sont posées les feuilles volantes et les brochures du jour, qu'au même moment des centaines de colporteurs distribuent en criant à travers la ville. Ce qui frappe le plus l'étranger, ce sont les individus issus des plus basses classes sociales, par exemple les porteurs d'eau qui approvisionnent en eau de Seine les cuisines des maisons où n'existent pas de canalisations ; ce qui frappe le plus, dis-je, c'est de voir le chaleureux intérêt que prennent aux affaires publiques ces gens, dont la plupart ne savent ni lire ni écrire.*



Il faut les voir dans une même rue poser plus de vingt fois leurs seaux pour écouter ce qu'annonce un colporteur ou ce que dit l'un de ceux qui se sont rassemblés devant une affiche et qui lit à haute voix, tandis que les autres jugent et commentent. Il faut voir – comme j'ai pu le voir moi-même à plusieurs reprises – quatre, cinq ou six de ces porteurs d'eau prendre contact avec l'un de leurs camarades qui possède le rare

privilège de savoir lire, acheter en commun une de ces feuilles volantes ou de ces petits brochures puis, se pressant les uns contre les autres au milieu des seaux et des fardeaux qu'il ont posé à terre, écouter bouche bée, les yeux et les oreilles grands ouverts, ce savant camarade qui leur fait la lecture¹. »

On conviendra que la description du peuple parisien que nous livre « à chaud » ce visiteur allemand est d'une autre qualité que celle que tentent de nous faire intégrer aujourd'hui certains historiens et essayistes patentés. Non seulement il saisit comment le peuple en révolution fait son éducation politique, mais il ressent profondément la chaleureuse fraternité qui règne dans la foule. C'est pourquoi ce témoignage écrit sur le vif est précieux pour tous ceux qui luttent contre cette dévalorisation du rôle du peuple qui est à l'œuvre de nos jours.

Les esprits chagrins qui tentent de défendre cette nouvelle vision de l'Histoire me rétorqueront que ce témoignage n'est qu'une facette, positive certes, de l'image du peuple, mais qu'il en existe d'autres (qu'ils affectionnent davantage) qui sont beaucoup plus négatives. Et ils me citeront les sempiternels « massacres de septembre » qui envahissent de plus en plus l'espace médiatique et les ouvrages « spécialisés ». Je leur répondrai qu'ils ont raison, à condition de chercher les raisons qui ont provoqué ces « coups de sang » du peuple, par ailleurs très rares, à condition de situer ces « explosions populaires » dans leur contexte réel et de préciser qu'ils sont restés marginaux.

(suite page suivante)

A l'été 1789, le peuple, persuadé que ceux qui le gouvernement ne lui veulent que du bien, ne pense qu'à manifester sa joie et sa reconnaissance. Marat a certes une vision des choses plus juste quand il fait part de sa méfiance sur les intentions réelles des députés monarchistes qui ont aboli les privilèges, non pas par générosité et pour l'amour du peuple, mais en raison de la terreur qu'ont suscitée dans leur esprit les incendies de châteaux de l'été 89.

En septembre 1792, la situation a bien changé. Après avoir fait preuve d'une « longue patience », le peuple commence à comprendre qu'on veut surtout le museler. Il constate qu'on se montre très indulgent envers les généraux qui trahissent, par la faute desquels leurs fils, leurs frères et leurs maris meurent sur les champs de bataille. Il comprend peu à peu que l'assemblée est complice de ces généraux qu'elle refuse de juger et de punir, complice de ce roi qui a tenté de fuir pour rejoindre l'armée ennemie et qu'elle couvre en inventant la fable de son « enlèvement ». Il ressent dans sa chair la disette qui s'installe. Il s'aperçoit que l'assemblée, loin de punir ces « accapareurs » qui affament le peuple, les défend par la force des armes en décrétant la loi martiale contre ceux qui s'ameutent aux portes des boulangeries et sur les marchés vides de pain. Et pour comble, le commandant en chef de l'armée prussienne, le duc de Brunswik, lui envoie un ultimatum le menaçant d'extermination s'il est fait le moindre préjudice au roi et à sa famille. Il voit les « ennemis de l'intérieur », qu'on a « mis en cage » pour les empêcher de nuire, se réjouir bruyamment des défaites de la France sur les champs de bataille où ses enfants succombent. Il comprend que ces armées ennemies, lorsqu'elles arriveront à Paris, ce qui ne saurait tarder, trouveront les femmes, les enfants, et les vieillards sans défense (puisque les hommes valides sont partis au combat) et que ces prisonniers leur seront bien utiles pour la Terreur blanche qui se prépare : les « politiques » (nobles et prêtres réfractaires) pour servir de délateurs et les « droits communs » (voleurs, assassins et proxénètes) pour les « basses œuvres », c'est-à-dire le massacre (contre une prime) des patriotes. Le peuple a souvent le bon sens élémentaire qui lui permet de comprendre les dangers qui le guettent. Face à cette assemblée qui se refuse à exercer la justice, comment ne pas comprendre que le peuple soit tenté de se faire justice lui-même ?

Voici les réflexions que nous livre Joachim Heinrich Campe, ce touriste allemand, sur la question de la violence en révolution :

« Je crois d'abord qu'un peuple – et c'est le cas du peuple français – doit avoir été poussé à bout avant qu'il se décide à briser ses chaînes, acte toujours audacieux et qui toujours amène des effusions de sang. Je crois que toute révolution, même dans les pays où les hommes sont le plus cultivés et le plus éclairés, ne peut se faire sans violence, voire sans crimes, et qu'une révolution contribue moins au bonheur de ceux qui la font et du pays qu'elle bouleverse qu'au bonheur de la postérité et des autres pays. Mais je crois aussi que, lorsqu'un peuple chargé de chaînes – comme le fut jadis Samson – est condamné par des tyrans orgueilleux à une cécité éternelle et à une honteuse dérision, je crois que ce peuple, tel le

peuple français – bien que ce soient dans une nation seuls les meilleurs et les plus sages qui puissent en juger – doit prendre exemple sur Samson, et jeter hardiment à terre les colonnes du palais sur le toit duquel festoient les tyrans, tout en se riant de son aveuglement : car il vaut mieux ne pas exister que de vivre sans espoir de délivrance, éternellement aveugle, éternellement esclave. »

Il est bien évident qu'expliquer et comprendre n'est pas approuver. Mais expliquer et comprendre restera toujours le seul moyen, pour un historien digne de ce nom, de se faire une idée convenable des situations, et notamment de déjouer les tentatives en tous genres de dénigrer le rôle du peuple dans la Révolution française. Robespierre a bien compris cela, lui que l'on accuse de parler du peuple « de manière abstraite » et sans connaissance de la réalité. Écoutons-le parler de ce peuple qu'il comprend au contraire fort bien et pour qui il n'a que respect et admiration :

« Pour moi, j'atteste tous ceux que l'instinct d'une âme noble et sensible a rapprochés de lui et rendus dignes de connaître et d'aimer l'égalité, qu'en général il n'y a rien d'aussi juste ni d'aussi bon que le peuple, toutes les fois qu'il n'est point irrité par l'excès de l'oppression ; qu'il est reconnaissant des plus faibles égards qu'on lui témoigne, du moindre bien qu'on lui fait, du mal même qu'on ne lui fait pas ; que c'est chez lui qu'on trouve, sous des dehors que nous appelons grossiers, des âmes franches et droites, un bon sens et une énergie que l'on chercherait longtemps en vain dans la classe qui le dédaigne. Le peuple ne demande que le nécessaire, il ne veut que justice et tranquillité ; les riches prétendent à tout, ils veulent tout envahir et tout dominer. Les abus sont l'ouvrage et le domaine des riches, ils sont les fléaux du peuple : l'intérêt du peuple est l'intérêt général, celui des riches est l'intérêt particulier ; et vous voulez rendre le peuple nul et les riches tout-puissants. »

Anne-Marie Coustou



Le peuple qui danse autour d'un arbre de la Liberté

1 - Joachim Heinrich Campe, trad. Jean Ruffet, *Été 1789, Lettres d'un Allemand à Paris*, Editions du May, Paris, 1989

2 - Maximilien Robespierre, *Œuvres complètes*, Avril 1791, discours contre le marc d'argent.

Un lecteur de *L'Incorruptible* nous fait part de sa surprise de trouver dans l'escalier d'honneur de la mairie de Beausoleil (Alpes Maritimes près de Monaco—Port Hercule, sous la révolution) cette fresque des « Gloires de la République » avec Robespierre au centre SVP, peinte à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Comme quoi la république n'est pas perdue pour tout le monde !



Amusons-nous à y retrouver les personnages du XVIIIème siècle
(solutions dans le prochain numéro)

A propos de Saint-Just...

Outre leur idéal révolutionnaire, Robespierre et Saint-Just ont en commun de fournir à la même fabrique de monstres ses histoires à dormir debout, destinées à colporter une réputation sulfureuse et surtout soucieuse de faire oublier la générosité de leur action.

Dans un article bien documenté paru dans le n° 78 du bulletin de l'AMRID, Anne Quennedey décortique « l'affaire » des vêtements en peau humaine qu'aurait portés Saint-Just (1). Extrait :

« L'image d'un Saint-Just porteur d'un manteau en peau humaine inventée dans Assassin's Creed Unity (2) est ainsi née de la rencontre de deux types de textes : ceux de journalistes et pamphlétaires soit contre-révolutionnaires, soit opposés à la révolution dans sa version populaire et égalitaire, qui ont été rédigés pour influencer sur les événements en cours ; et les textes romanesques d'auteurs recherchant des succès de librairie avec de faux mémoires faisant une large part au sensationnel. Que cette rencontre ait lieu n'est guère étonnant car ces folliculaires et ces écrivains de second ordre partagent un même imaginaire de la Révolution, fait

d'atrocités, de mises à mort sans jugement et de dépravations dignes des romans noirs anglais alors à la mode. L'image fantasmagorique d'un Saint-Just en bottes ou en culotte de peau humaine appartient si évidemment à ce registre macabre surréaliste qu'il est curieux qu'elle ait subsisté au-delà des années 1830, après que la vogue des romans gothiques fut passée. Cette image n'a pu perdurer aujourd'hui qu'en trouvant la caution d'un petit nombre d'historiens hostiles à la révolution, pour la plupart spécialistes des guerres de Vendée. C'est cette dernière source qui paraît avoir inspiré les scénaristes d'Assassin's Creed Unity pour leur personnage de Saint-Just. »

(1) bulletin de l'AMRID « Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique » juin 2016. « Saint-Just et l'entertainment — enquête sur un manteau de peau humaine ». Anne Quennedey est la présidente de l'Association pour la sauvegarde la maison de Saint-Just à Blérancourt (Aisne)

(2) dernier épisode d'une série de jeux video vendue à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires, situé dans le Paris de la Révolution.

De nouveaux questionnements ?

Depuis quelques années Robespierre intéresse et bénéficie incontestablement d'un regain d'intérêt. Serait-il devenu « tendance »? En témoigne la publication de plusieurs études et biographies nouvelles:

- Biard (Michel) et Bourdin (Philippe): Robespierre Portraits croisés, Armand Colin, 2012, 285 P.
- Belissa (Marc) et Bosc (Yannick): Robespierre La fabrication d'un mythe, éditions Ellipses, 2013, 557 P.
- Obligi (Cécile): Robespierre, la probité révoltante, 2014, 174 P.
- Leuwers (Hervé): Robespierre, Librairie Arthème Fayard, 2014, 458 P.
- Martin (Jean-Clément): Robespierre La fabrication d'un monstre, éditions Perrin, 2016, 364 P.

Ces études généralement bien documentées cherchent souvent à éclairer d'un jour nouveau la personnalité et l'action publique de Robespierre ainsi que sa postérité. Elles ont le mérite de questionner à nouveau le destin de l'Incorruptible et d'ouvrir parfois de nouvelles pistes de recherches pour d'autres historiens.

Certes, durant ces dernières années l'antirobespierrisme n'a pas désarmé loin de là. Plusieurs livres violemment antirobespierristes sont sortis, rabâchant les poncifs thermidoriens.

Finalement, on pourrait presque penser que la querelle éditoriale continue de manière interminable depuis Thermidor.

Qu'en est-il dans les médias? La télévision se préoccupe peu de présenter une image plus équilibrée de Robespierre. Un documentaire télévisé récent digne des élucubrations de l'extrême-droite vendéenne posait cette question où la réponse était déjà suggérée : « Robespierre bourreau de la Vendée? » L'historien Marc Belissa en a dénoncé le parti pris idéologique dans un article parfaitement documenté:

<http://revolution-francaise.net/2012/03/15/476-robepierre-bourreau-de-la-vendee-une-splendide-lecon-danti-methode-historique>

Robespierre « réhabilité »

En revanche un magazine populaire « Histoire et Jeux » (numéro 8, un trimestriel : avril-mai-juin 2016) qui présente de multiples jeux historiques dont des mots fléchés présente un article rédigé par Sophie Crépon : « Robespierre était-il vraiment un monstre? ». La couverture du magazine mérite qu'on



s'y arrête. En dessous du portrait célèbre de Robespierre du musée Carnavalet, ces phrases: « Robespierre : Le révolutionnaire réhabilité - Notre enquête »

L'article intérieur de deux pages (plus un portrait pleine page et un jeu de mots fléchés le concernant) s'appuie sur le Robespierre de Martin. Il insiste sur la modernité de son programme politique en listant quelques-unes de ses propositions:

- Le mariage des prêtres.
- Le respect de la liberté des cultes.
- Le plafonnement des salaires des évêques.
- La liberté totale de la presse et l'interdiction de la censure.
- La mise en place d'une démocratie directe par l'extension du droit de pétition pour tous les citoyens.
- Pour l'abolition de la peine de mort.

Dans le sillage de la biographie de Jean-Clément Martin, Sophie Crépon insiste sur Robespierre « réformateur modéré » qui possède cependant une « vision à la fois nationale et sociale de la Révolution ».

La responsabilité de la Terreur est attribuée à Vadier, Barère et à Fouquier-Tinville, « un trio infernal » tandis que Robespierre « plus théoricien qu'homme d'action » a été rattrapé par la réalité du terrain, sorte « d'équilibriste pris dans la tempête » et aurait été finalement victime d'une machination politique.

L'article convainc davantage lorsqu'il précise que la signature de Robespierre se fit rare sur les arrêtés qui établissent les listes des accusés, qu'il est tombé le 9 thermidor dans un « guet-apens », que les « auteurs les plus divers auront beau jeu de faire endosser au « monstre » la responsabilité pleine et entière de la Terreur en lui taillant un costume de dictateur pour mieux évacuer leur propres responsabilités. »

Décidément, il y a du nouveau dans les kiosques à journaux et magazines. Nous ne pouvons qu'encourager ces articles « grand public » plus fouillés et documentés qui présenteront, enfin, une vision plus objective de Robespierre.

Bruno Decriem

Illustration : Histoire et jeux, numéro 8 Trimestriel Avril-Mai-Juin 2016, 132 P. « Pour voyager dans les temps. Testez vos connaissances sur l'histoire. »

Aux yeux de certains historiens, c'est par l'entremise de membres de sa famille de Carvin, que Robespierre aurait pu être amené à prendre en charge une nouvelle affaire déjà en cours concernant la défense de Deteuf, un maître-cordier de Marchiennes. A cet égard, la justice locale de Pecquencourt située dans le ressort de l'abbaye d'Anchin de Douai avait déjà reçu une plainte selon laquelle l'artisan se retrouvait arbitrairement accusé de vol de la faute d'un moine receveur de l'abbaye d'Anchin, un moine voleur et menteur. Victime d'une dénonciation présentée à la justice de Pecquencourt saisie en premier ressort le 31 mai de cette plainte pour vol, Deteuf en appelait à la juridiction supérieure.

Ayant de longue date et depuis plusieurs générations des attaches familiales à Anchin-Pecquencourt-Douai, les cousins avaient de bonnes raisons d'en parler lors du séjour de Maximilien à Carvin. Un de leurs grands ancêtres n'avait-il pas, lui aussi, occupé au siècle précédent les fonctions de receveur de la prestigieuse abbaye? Quant au premier mari d'Anne Delattre remariée et à nouveau veuve cette fois de Louis-Joseph Derobespierre, n'était-il pas, lui aussi, originaire de Pecquencourt en sa qualité de descendant d'une famille alliée à une branche collatérale des Robespierre de Carvin comportant un grand oncle et une grand tante de Maximilien?

Les attaches de la famille Robespierre avec l'abbaye d'Anchin et le village de Pecquencourt remontent à la fin de la guerre de trente ans, quand les grands ancêtres de la famille quittèrent le Comté de Harnes. Tandis que Robert s'installait à Carvin, deux de ses frères gagnèrent Pecquencourt, où l'un d'eux fut Doyen de l'église du village, tandis que sa sœur y épousait le receveur de l'abbaye.

Régnant sur 6400 hectares de terre, avec trente trois moines et une quarantaine de personnes à son service, St Sauveur d'Anchin était une des abbayes les plus riches du royaume. Elle procure un revenu estimé à deux cents milles livres à son abbé commendataire. (L'affaire Deteuf, Robespierre contre l'abbaye d'Anchin, par Jean Comyn - 1989 publication de l'ARBR).

L'abbé d'Anchin tire une partie de ses revenus de Carvin, où, en 1789 avec une dîme de cent livres, il est le septième plus gros décimateur, derrière l'abbaye St Pierre de Gand (deux cents livres). Si, en cette occasion ou en une autre, il y eut discussion sur le sujet, avec la notoriété qu'il venait d'acquérir, Maximilien ne pouvait



Abbaye d'Anchin
- PECQUENCOURT
DOUAI -

être que de bon conseil pour notamment orienter le recours de Deteuf là où il aurait dû l'être, c'est à dire au Conseil d'Artois et non pas devant le Parlement de Flandres de Douai où il s'était égaré. De plus, de par sa position au barreau d'Arras, il avait aussi sur sa lancée toute capacité à devenir l'avocat tout indiqué pour se poser en nouveau défenseur de Deteuf. Héritée des Pays Bas espagnols et frappée du sceau du particularisme local, l'organisation d'ancien régime de Flandres et d'Artois est particulièrement complexe. A l'époque, la ville d'Arras est le siège de la province d'Artois, et la ville de Douai est restée un foyer d'activité intellectuelle intense de la Flandres rayonnant bien au-delà de la province.

A l'exception de Maximilien, tous les Robespierre devenus avocats à Arras ont fait leur droit à Douai où ils ont passé leur licence en fréquentant le collège de l'Université créée et placée sous la dépendance des moines de l'abbaye d'Anchin implantée sur les bords de Scarpe non loin de Douai.

Rédigée le 12 juin à l'issue de ce séjour et à la veille du retour de Robespierre à Arras, la lettre aux Buissart ne fait aucune allusion à relation de tels faits. Il reste impossible à établir, si au cours de la semaine qui voit séjourner Robespierre à Carvin, des contacts avec Deteuf ou son avocat se sont noués ici. Toutefois, courant juin, juillet, dans le mémoire de défense de Deteuf produit par Me Lejosne avocat de Douai, allusion est faite à la victoire que vient d'obtenir Robespierre dans l'affaire du paratonnerre de St-Omer, ce qui montre qu'au moins la réputation, si ce n'est la personne même de Maximilien n'étaient pas à ce moment restées étrangères à Deteuf.

Le deux août, la défense de Deteuf pourra basculer pour de bon vers le Conseil provincial d'Arras. L'affaire passe définitivement aux mains de Robespierre, et, bien que Deteuf se soit retrouvé blanchi de l'accusation de vol, au motif qu'il avait été injustement accusé et victime d'une dénonciation calomnieuse, Robespierre va s'attacher à réclamer des dommages et intérêts réparateurs pour le cordier victime d'un préjudice moral et pécuniaire.

Le rebond de l'affaire du paratonnerre d'une part, mais d'autre part surtout, ce nouvel investissement dans la défense du cordier de Marchiennes continueront d'accaparer professionnellement Robespierre pour le restant de l'année et encore l'année suivante, et même au delà, pour l'affaire Deteuf dont l'épilogue ne verra le jour qu'en 1786. L'été 1783 marque donc un tournant dans la vie professionnelle du jeune avocat dont le talent personnel s'exprime pleinement de façon autonome. Le moine de l'abbaye d'Anchin et l'Abbaye tentant l'esquive et l'évitement pour échapper à leurs responsabilités, Robespierre mettra en avant la défense de l'*«innocence opprimée»* contre le *«privilege d'impunité»* amorçant ainsi un virage d'où émergent les éléments d'une pensée politique en gestation.

(à suivre)

Arsène Duquesne

LA GARDE NATIONALE A ARRAS

En août 1790 pour une population de près de 22 000 habitants, on compte environ 6 354 Arrageois de plus de 18 ans dont 4 000 âgés de plus de 25. Invités à s'inscrire sur le registre de la Garde nationale, ils ne sont que 2 296.

Parmi eux 650 négociants, marchands, fabricants artisans de luxe et représentants des professions juridiques et libérales. Les petits commerçants, artisans etc. sont 620. Les employés subalternes et artisans les plus modestes sont 700 et les couches populaires quasiment absentes. Les nobles ne sont que 20 inscrits sur 70.

Le rôle et la composition de la Garde nationale vont évidemment évoluer avec le cours des événements. L'obligation d'être citoyen actif pour être garde national va progressivement être contournée, puis abandonnée.

Pour les éléments les plus révolutionnaires, pouvoir porter des armes et participer activement aux événements devient une forte exigence.

Les conséquences de la fuite du roi à Varennes donnent à la garde nationale arrageoise l'occasion de manifester quelque distance avec la royauté.

Le 28 juin 1791 elle prend les armes et acclame joyeusement une délégation envoyée par l'Assemblée nationale. Elle fait prêter à ses soldats-citoyens le nouveau serment civique de fidélité « à la nation et à la loi », mais plus cette fois « de fidélité au roi ».

Après une grande fête populaire organisée à Arras en juillet 1792, au cours de laquelle devait s'exprimer « toute l'horreur qu'inspire la tyrannie à des hommes libres » une réorganisation de la garde nationale est décidée.

Les autorités du moment s'inquiètent de ce que des « gens sans aveu se sont glissés » parmi les gardes nationaux. Il s'agit d'expulser les citoyens passifs mais comme ceux-ci ont fait preuve de zèle en montant exactement la garde alors que les citoyens actifs s'abstenaient de prendre leur service, les nouveaux élus municipaux tombent d'accord pour se montrer indulgents à l'égard des « intrusions illégales ».

Sous la pression des événements, et de l'évolution

des idées la tendance dit-on est de « favoriser le mélange des éléments populaires et bourgeois ».

Dans son Histoire d'Arras sous la Révolution, Lecesne traduit bien l'inquiétude qu'inspire l'entrée dans la Garde Nationale des éléments les plus patriotes : « Si elle rendit d'incontestables services à la cité, elle se laissa aussi entraîner par les partis ; les agitateurs s'en emparèrent, et la dirigèrent au gré de leurs passions, en sorte qu'elle pactisa autant avec le désordre qu'elle le réprima ».



Garde nationale prêtant serment à la Constitution

En juillet 1792, La Patrie, déclarée en danger, demande aux citoyens de s'armer « de fourches, de piques de faux, de fléaux ».

La municipalité est tenue de faire fabriquer sans délai un nombre de piques suffisant pour armer tous les citoyens en état de prendre les armes.

Mais les gardes nationaux arrageois, considérant que « réduits à la pique ils ressemblaient à des sauvages », réclament avec force des fusils. Il s'ensuit de véhémentes protestations et une forte agitation dans la ville. Mais on ne rassemble d'abord que quelques fusils, couteaux de chasse, vieilles armes hors de service (pistolets, sabres, carreaux, bayonnettes) et un lot de 4 000 cartouches inutiles.

C'est avec l'aide de la gendarmerie et des troupes en garnison à Arras que la garde nationale assure l'ordre dans la ville et le district et fait respecter les décisions des autorités.

Des bataillons la garde nationale d'Arras sont momentanément appelés sur le front en Flandres en renfort de l'armée.

En août 1793, 300 gardes nationaux d'Arras sont envoyés en Artois lors du soulèvement contre-révolutionnaire, (connu sous le nom de « Petite Vendée de Pernes ») qui mobilisa 6 000 hommes de troupe et quatre canons contre 400 à 600 rebelles à la conscription réfugiés dans les bois.

Le développement des forces militaires dans le pays va contribuer à réduire progressivement la place de la garde nationale. Pour Michel Vovelle, « c'est bien en 1790-1791, moment privilégié où elle tient le devant de la scène, qu'il convient d'évoquer la garde nationale, émanation de la bourgeoisie en armes ».



Alcide Carton
Président
(Arras 62)



Olivier Duquesnoy
trésorier
(Vesoul 70)



Jean-Claude Martimage
trésorier-adjoint
(Haisnes 62)



Bernard Vandeplas
vice-président
(Lille 59)



Yves Adam
secrétaire
(Arras 62)



Anne-Marie Coustou
(Toulouse 31)



Arsène Duquesne
(Carvin 62)



Bernard-Marie Dupont
(Arras 62)



Florent Héricher
(Le Thuit Anger 27)



Gérard Raux
(Arras 62)



Elisabeth Mayeur
correspondante Paris
(Thorigny 77)



Etienne Simeone
Responsable des publications
(Salomé 59)



Liliane Brett
(Arras 62)



Marie-Hélène Raux
(Arras 62)



Mauride Lardé
(Arras 62)



Michel Persoons
(La Bassée 59)



René Debarge
(Harnes 62)



Xavier Schmidt
(Arras 62)



Emile Fournier
Membre d'honneur
(Arras 62)



Françoise Dellac
(Arras 62)



Jacqueline Cardile
(Courchelettes 59)



Suzanne Levin
Correspondante Paris
(Paris 75)



Bruno Decriem
(Eauze 32)